



L'écho de Bonrepos

Mars 2021



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Adaptabilité, réactivité, innovation et proximité sont les moteurs de la nouvelle équipe communale. Depuis le début de la crise sanitaire, les élus ont su réagir vite, en s'adaptant au contexte difficile et changeant.

Ils restent plus que jamais impliqués, tout en respectant au mieux les consignes énoncées par les gouvernants.

Une vigilance particulière a été accordée à la désinfection du groupe scolaire dans l'observance des consignes à suivre, avec l'intervention de certains élus sur le terrain que je remercie vivement pour leur implication.

La municipalité, forte de pallier les difficultés économiques liées à la crise, s'est vue contrainte de remanier les erreurs grossières de gestion budgétaire de l'ancien maire.

Ainsi le rachat de trois prêts aux meilleurs taux bancaires a été voté et adopté au dernier conseil municipal, afin de générer des économies substantielles.

Dans le même but, une procédure de recouvrement des loyers impayés à la commune propriétaire a aussi été engagée.

Enfin, malgré la Covid-19, nous finalisons le projet de rénovation de la salle polyvalente, initiée sous le mandat précédent en y apportant innovation et pragmatisme.

Continuez à prendre soin de vous.

Le Maire, *Thierry CHÉBELIN*

— APPEL A VOS NEURONES ! —

En ces temps difficiles de couvre-feu ou confinement, nous vous proposons de consacrer un moment à faire travailler votre imagination !

L'équipe municipale, pendant la campagne électorale, vous avait présenté son projet de café associatif :

Pourquoi ? Créer un cœur de village qui batte au rythme de ses habitants.

Pour qui ? Toutes les générations au travers de repas partagés, soirées à thèmes, jeux de société, karaoké, retransmission des matches sportifs et cinéma.

Où ? Au centre du village : la place Buissonnière répond parfaitement à cette exigence : espace calme, sécurisé, loin de la circulation, ombragé l'été sous les platanes, accessible aux handicapés.

Les conditions sanitaires actuelles nous empêchent toute planification rigoureuse mais notre volonté serait d'inaugurer cet établissement pendant les beaux jours de cette année.

Mais ce café associatif n'a pas de nom ! Voilà pourquoi nous faisons appel à vous et votre imagination !

Nous lançons donc un grand concours pour trouver un nom emblématique à ce café.

Toute la population peut participer. Soyez nombreux !

Le nom proposé doit répondre à un cahier des charges "simple" : évoquer toutes les idées présentées plus haut ! Facile !

Un jury, composé d'élus, statuera sur le gagnant du concours qui sera félicité et remercié officiellement le jour de l'inauguration.

Pour participer, rendez-vous sur <https://bonrepos-sur-aussonnelle.fr/contact/> en indiquant "Café associatif" dans le sujet.





L'INTERVIEW

Nathalie Audry, conseillère municipale se transforme en reporter d'investigation pour vous présenter les adjoints au maire : Daniel Ralière est le premier à se faire interviewer.

Nathalie : bonjour Daniel, fort de ton expérience d' élu à la mairie de Bonrepos, depuis 2008, quelle action comptes-tu mener en premier ressort, pour la commune, au sein de cette nouvelle équipe municipale ?

Daniel : depuis que j'ai été élu à la mairie de Bonrepos, j'ai eu pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Comment ? Avec la mise en place du **plan communal de sauvegarde** qui doit être actualisé tous les 4 ans, sous couvert de la préfecture. J'y travaille avec Gérard Bouillard (conseiller municipal) et les secrétaires de mairie afin de l'améliorer et de répertorier les points défectueux. Son intérêt est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à des dangers imminents (climatiques, sanitaires ...) et éviter ainsi de basculer dans une crise. Le plan communal de sauvegarde sera consultable à la mairie.



Nathalie : quels sont les principaux sujets traités dans ce dossier?

Daniel : les investigations menées concernent :
- les personnes à mobilité réduite, il est prévu de mettre aux normes tous les bâtiments publics
- le groupe scolaire avec la mise en place du **plan particulier de mise en sûreté**.

Ce plan a été élaboré en premier lieu par M Combret (ancien adjoint au maire) et la directrice du groupe scolaire, nous devons lui apporter les améliorations nécessaires adaptées à l'actualité (Covid, plan vigipirate renforcé, confinement)

- **la protection incendie et la protection des personnes** : j'ai lancé un appel à l'ensemble des associations pour les impliquer lors des manifestations locales qu'elles organisent. Je sais qu'il faut des volontaires et de la disponibilité, je tiens à remercier les bénévoles car ils ont été à l'écoute.

Nathalie : je sais que le principe de voisins vigilants a été remplacé par la participation citoyenne, qu'est-ce que les Reposiens doivent savoir ?

Daniel : il va y avoir un appel à candidatures pour obtenir des référents de quartier.

Leur mission sera de faire remonter les informations concernant la sécurité dans le village à l'instant "T" pour que la gendarmerie soit prévenue rapidement. Il s'agit de la protection directe du voisinage.

Nathalie : tout un programme Daniel : tu es vraiment Monsieur Sécurité ! Je te remercie pour ce temps partagé. Je ne manquerai pas de te solliciter à nouveau pour d'autres sujets comme le développement durable et l'environnement.

Daniel : merci à toi Nathalie et à bientôt



La « participation citoyenne » remplace « les voisins vigilants »

C'est une démarche participative qui favorise le rapprochement des actions de la Gendarmerie nationale, des élus locaux et de la population.

Des référents citoyens volontaires par quartier seront le relais entre les habitants du quartier et la brigade de Gendarmerie locale, pour tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient témoins. La Gendarmerie nommera un gendarme référent qui sera en contact régulier avec les citoyens référents.

L'équipe municipale a besoin de vous , pour mettre en place cette nouvelle action citoyenne.

Pour en savoir plus, rejoignez-nous sur le site de la Mairie <https://bonrepos-sur-aussonnelle.fr/securite-2/>

COMBIEN ÇA COÛTE ?

	RACHAT DE CREDIT
	économies réalisées 58 000€ sur le budget principal 35 000€ sur le budget assainissement
	DESINFECTION - COVID
	50€/jour groupe scolaire

Journal du village
0,50€/habitant

T'ES QUI TOI ?



Mylène Peyrouton
SECRETAIRE DE MAIRIE

Parcours
Master en droit public spécialisé dans les métiers de l'action publique, Mairie de Blagnac et Mairie de Tournefeuille

Bonrepos et toi, ça fait longtemps?
J'habite Saint Lys et travaille à Bonrepos depuis Septembre 2013

Ce que tu aimes dans ton travail
Ma collègue, la polyvalence, la relation avec les administrés, accompagner et aider les élus dans la réalisation de leurs missions et prises de décisions

Alors, franchement, cette équipe municipale?
Jeune, dynamique et pleine de bonne volonté malgré un emploi du temps personnel déjà chargé pour certains (travail, enfants)

Une qualité : l'écoute
Un défaut : un peu râleuse
Mer ou Montagne : Mer
Sucré ou salé : Salé
Ville ou Campagne : Campagne
Chien ou chat : Chat

De gauche à droite :
Cynthia, Mylène et Aurore.
Mylène, pendant son congé maternité,
sera remplacée par Aurore,
elle-même remplacée par Cynthia
depuis le 1er février.

Aurore Loichot
AGENT ADMINISTRATIF

Parcours
BAC professionnel Secrétariat, j'ai été embauchée en tant qu'agent technique avec la volonté de progresser et je suis devenue agent administratif en 2018

Bonrepos et toi, ça fait longtemps?
J'habite à Bonrepos. J'y travaille depuis février 2012

Ce que tu aimes dans ton travail
Ma collègue (ndlr: ouf! c'est réciproque) et la relation avec les administrés

Alors, franchement, cette équipe municipale?
Jeune, pleine d'énergie et de bonne volonté malgré les impératifs personnels

Une qualité : disponible et réactive
Un défaut : aucun, so perfect!
Mer ou Montagne : Mer
Sucré ou salé : Sucré + + +
Ville ou Campagne : Campagne
Chien ou chat : Chat

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Où en sommes-nous ?

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le gouvernement demande aux collectivités de commencer les projets de rénovation avant le 31 décembre 2021. Cet impératif conditionne l'octroi des subventions pour les bâtiments existants.

En fin d'année 2020, la municipalité a décidé d'accélérer le projet de rénovation de la salle des fêtes/salle polyvalente. Avec l'appui d'un architecte et d'un bureau d'étude énergétique, les élus ont travaillé sur le futur bâtiment. L'ébauche initiale exposée lors de la campagne municipale a fortement évolué. Le bâtiment offrira une surface plus importante que prévu à l'étage pour accueillir conjointement des activités de coworking et des salles de réunions associatives.

La conception privilégie les économies d'énergie, l'isolation phonique et la mise en place d'énergie photovoltaïque pour l'auto-alimentation du bâtiment.

L'extension du périmètre augmente le budget prévisionnel par rapport à l'ébauche de 2019. Toutefois, l'évaluation tient compte des aménagements intérieurs qui n'avaient pas été traités par le passé. A ce jour, l'estimation haute s'élève à 2.4 millions d'euros HT.

Le permis de construire déposé, la municipalité entame les dépôts de dossier de demande de subventions (projet NoWatt, chèque C2E, revitalisation des centres bourg, tiers lieu...).

En parallèle, une étude de marché sera amorcée pour l'évaluation du potentiel économique du coworking. En fonction des résultats, le projet de rénovation pourra être révisé pour retirer une surface à l'étage.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Thierry CHÉBELIN





TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

L'agrandissement du village, le manque de place et le besoin de modernisation du cimetière ont amené la mairie à mettre en place une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

L'accès aux concessions est ouvert à tous les habitants du village, sur présentation d'un justificatif de domicile. Le coût d'une concession est compris entre 150€ et 300€ en fonction de la taille de l'emplacement et du dispositif choisi. Il existe à ce jour différents dispositifs au sein du cimetière de la commune:

- un columbarium permettant le dépôt des urnes des défunts,
- un emplacement dit "jardin des souvenirs" pour le dépôt de cendres,
- les concessions traditionnelles pour les tombes pleine terre et les caveaux.



de panonceaux indiquant " Cette concession, réputée en état d'abandon, fait l'objet d'une procédure de reprise. Merci de vous présenter en mairie". Des archives existent, mais n'ont permis de contacter que très peu de personnes. Cette phase dure 3 années et se termine en mai 2021.

- A la suite de cette première phase, les concessions dites abandonnées sont reprises. L'ossuaire est construit et les restes y sont déposés. Cette deuxième phase dure une année.
- Dernière étape du projet : le réaménagement du cimetière, la réfection des chemins d'accès et la création d'une place de stationnement à l'intérieur du cimetière pour les personnes à mobilité réduite et pour les pompes funèbres. Cette dernière phase dure une année également.

Comment la procédure de reprise de concessions, dites abandonnées, est-elle mise en place ?

Elle se déroule en 3 phases:

- Établissement d'un plan de reprise de concession. Un état des lieux est réalisé au sein du cimetière pour dresser une liste des sépultures susceptibles d'être abandonnées. Un processus de communication est lancé pour retrouver les concessionnaires : affichage en mairie et au cimetière du procès-verbal et de l'arrêté concernant les reprises, dialogue lors du 1er novembre (moment où les personnes se déplacent sur les tombes de leurs proches) et mise en place

Coût du projet:

- 10 620€ pour la reprise des concessions
- 2 950€ pour la construction de l'ossuaire
- Plus de 25 000€ pour la réfections des chemins et les aménagements.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de la Préfecture et du Conseil départemental.

Si vous avez encore des informations à donner sur des sépultures, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.

Rédigé par Mylène Peyrouton (secrétaire de mairie), Daniel Ralière et Marion Sauvestre (élus)

BOL D'AIR

Des analyses d'air effectuées au sein de l'établissement scolaire ont montré que la majorité des pièces, et surtout les salles de classe, avait un taux de renouvellement d'air insuffisant.

La ventilation mécanique contrôlée (VMC) a fait l'objet d'une analyse technique permettant d'identifier les problèmes suivants :

- un seul extracteur sur deux fonctionnait,
- aucune maintenance effectuée sur ces équipements depuis leur installation,
- au regard du bilan général, le débit maximal ne compense pas le besoin du bâtiment,
- le nombre de points d'extraction est insuffisant dans les salles de classe (un seul),
- l'emplacement de certains points d'extraction n'est pas optimal.

Au regard de ce constat, il a été convenu :

- de remplacer les extracteurs par des modèles à variation de vitesse,
- de remplacer le réseau d'extraction pour la cohérence avec le débit plus important,
- de rajouter des points d'extraction dans les salles de classe.



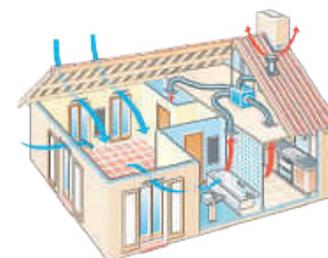
Le coût de l'opération sera entre 10 000 € et 15 000 € (des devis sont encore en attente pour mise en concurrence) et fera l'objet d'une demande de subvention pour limiter le reste à charge de la commune.

Pour pérenniser l'installation et garantir son efficacité dans le temps, les extracteurs VMC ont d'ores et déjà été rajoutés au contrat de maintenance, effectif depuis le 1er janvier 2021.

Une analyse similaire sera réalisée sur l'installation du complexe cantine/ALAE.

L'équipe municipale vous tiendra informés de l'avancée de ce projet important pour le bien-être de tous les utilisateurs de l'école.

La commission travaux





LES MISSIONS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour missions de :

- venir en aide aux personnes les plus fragiles
- mettre en oeuvre les solidarités
- accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (aide à l'instruction de dossiers, aide aux démarches administratives)
- suivre régulièrement les personnes inscrites au fichier des personnes vulnérables

Nos projets 2021 :

- mise en place, dès que cela sera possible, d'ateliers intergénérationnels (1/mois le samedi)
- rencontres avec des professionnels de santé pour accompagner les aidants

Les membres du CCAS :

- M. le Maire, Thierry CHEBELIN (Président),
- 4 élus : Karine BORDES, Vice-Présidente (adjointe à l'action sociale), Cendrine BABOT, Gérard BOUILLARD, Franck NEZRY
- 4 personnes nommées par le Maire en début de mandat : Christophe BATBIE, Marie-José FERNANDEZ, Thomas LALLEMAND, Marie-Aline MOURE

Si vous rencontrez des difficultés, si vous avez besoin d'aide :
un numéro de téléphone accessible 24h/24 : 06 08 15 85 19
une adresse mail : ccas@bonrepos-sur-aussonnelle.fr

Vous avez plus de 75 ans
 et vous souhaitez vous faire
 vacciner contre la COVID-19 ?

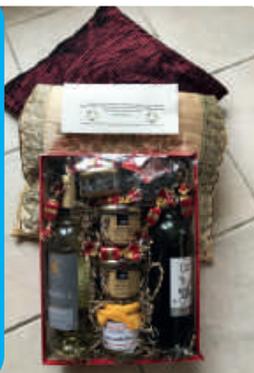


Contactez le CCAS au 06 08 15 85 19 qui
 prendra le rendez-vous au centre COVID
 de St Lys et organisera, si nécessaire,
 votre déplacement avec l'aide de
 l'association "Entraide".

AUTRES INFORMATIONS

Illiwap : plus de 400
 abonnés à l'application !!
 Facebook : la Mairie a
 désormais sa page
 @mairiebsa

Compte tenu du contexte
 sanitaire, le repas des aînés
 n'a pu être organisé dans les
 conditions habituelles. L'équipe
 municipale a tenu à pallier ce
 désagrément en distribuant
 des paniers gourmands. De très
 bons retours nous ont été faits.



RENTREE DES CLASSES

Je suis nouveau au village ou
 j'aurai 3 ans avant le 31/12 :

- Papa et Maman doivent m'inscrire à l'école en se rendant à la mairie entre avril et juin. Ils doivent fournir:
- La fiche de renseignements (QR code)
- Mes documents d'identité (Livret de famille, carte d'identité, passeport, copie de l'extrait d'acte de naissance ou attestation sur l'honneur
- Justificatif récent de domicile



Le doyen du village s'en est allé

Moïse Izard, Reposien depuis presque 60 ans, nous a quitté le 23 décembre dernier à l'âge de 98 ans. Moïse, connu de tout le village, était présent à toutes les manifestations : commémorations, chasse, journées électorales, repas des anciens, club des seniors auquel il a participé assidûment pendant plus de trente ans. Nous apprenons aussi le décès de sa femme, Françoise, survenu à l'âge de 95 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à leur famille.



VIE ASSOCIATIVE

PAZAPA

Cette année 2020 si particulière ne nous aura pas permis nous, assistantes maternelles, de nous retrouver avec nos petits dans notre salle du village. Nos activités et sorties prévues (zoo, théâtre, ferme pédagogique, intervenant animation, ainsi que le goûter autour du sapin) n'ont pu avoir lieu.

PAZAPA avait, malgré tout, commandé au père Noël pour chaque enfant, un livre qu'ils ont pu ramener chez eux.

En espérant très vite retrouver notre vie normale et nos activités.

Nous vous souhaitons à tous le meilleur pour 2021.



ART'TITUDES

Cette année, comme en 2020, se déroule dans un contexte sanitaire particulier.

Nous avons néanmoins eu la joie de démarrer la saison 2020/2021 avec :

- l'installation d'un piano acoustique à la bibliothèque de Bonrepos-sur-Aussonnelle pour nos cours de piano du jeudi,
- le démarrage de cours de guitare et de piano à St Thomas,
- le démarrage de cours de théâtre sur la commune de Fontenilles, et
- la poursuite des cours de batterie et d'éveil musical à St Thomas.

En raison du contexte sanitaire, les cours de musique se déroulent en visio chaque fois que cela est possible.

Les cours de théâtre ont pu redémarrer en présentiel début janvier. Un cours d'enfants et un cours d'ados ont lieu chaque mercredi. Leur professeur Nicolas vient éveiller le comédien qui dort en chacun de nous au travers d'ateliers ludiques.

Le cours des ados a eu la joie d'accueillir une nouvelle élève en janvier. Il reste des places !

N'hésitez pas à nous contacter pour réaliser un cours d'essai si votre enfant est intéressé.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site Internet <https://ecole-arttitudes.yj.fr/>, ainsi que sur Iliwap.

LE COVIDÉ DES FÊTES

La richesse de la langue française a l'immense avantage de nous permettre de trouver un adage à dégainer en toutes circonstances, ne boudons donc pas notre plaisir d'en faire usage : mieux vaut tard que jamais, le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année 2021 !

Un an... putain, un an depuis le 7 mars 2020 et notre soirée aligot, notre dernière organisation. Envolée, l'odeur du BBQ incrustée dans le t-shirt bleu. Oubliée, la sensation poisseuse de la bière aspergée lors du changement de fût. Fini, la pression de l'oubli du pain à 19h58, l'escalade pour accrocher les guirlandes, les panes de monnaies, les voix de casseroles au karaoké... Il n'y a pas assez de place dans cet Echo pour lister les aléas transformés en crises de rire (plus ou moins racontables) dont nous profitons lors de nos



organisations. C'est la rétribution du bénévole: le plaisir. Plaisir de se bouger pour dynamiser la vie Reposienne. Le virus à couronne nous a enlevé, entre autres choses bien plus importantes, ce petit plaisir. Et, ouais, disons-le, ça nous manque!

La santé est absolument prioritaire. Se bidonner à la fête du village l'est (fortement) moins. Dans ce contexte, l'équipe reste très soudée, grandement motivée et dans les starting blocks pour organiser un événement dès que les conditions sanitaires le permettront.

Prenez soin de vous.

Le CdF

ASSOCIATION ENTRAIDE BONREPOSIENNE

Le 25 septembre 2020, le nouveau bureau de l'association Entraide Bonreposienne a été élu.

Après un grand nombre d'années de bons et loyaux services, Jacqueline Lecaillier a passé la main. L'ensemble des membres de l'association la remercie pour son dévouement.

La situation actuelle est difficile et nous interdit d'organiser tout regroupement important.

Toutes les manifestations prévues en 2020 ont dû être annulées et cette nouvelle année ne démarre pas sous de meilleurs auspices.

Notre manifestation principale, le vide grenier, a été annulée en 2020 et le sera également en avril 2021. En accord avec la mairie, la nouvelle date fixée est le dimanche 19 septembre 2021 si l'actualité nous le permet. Nous croisons les doigts pour que nous puissions enfin tous nous retrouver pour des instants de convivialité dans les rues de notre village.

L'ensemble du bureau ainsi que les membres actifs de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux et souhaitent que l'année 2021 nous rende ce que 2020 nous a volé.

Le Président

Christian DINGREVILLE



Les nouveaux membres du bureau

Président : M. Christian DINGREVILLE

Vice-Président : M. Gérard RODRIGUEZ

Secrétaire : Mme Maguy PINTOLEITE

Secrétaire adjointe : Mme Marie-Aline MOURE

Trésorière : Mme Viviane REULET

Trésorière adjointe : Mme Véronique EON

APE

Association de parents d'élèves de la commune de Bonrepos sur Aussonnelle

L'APE de Bonrepos en quelques chiffres

ENTRE SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE 2020 :

- 71** **SAPINS DE NOËL VENDUS**
Via notre partenaire France Sapin Bio pour participer au financement du spectacle de Noël
- 33** **COMMANDES DE PANIERS GARNIS OU DE CHOCOLATS**
Via nos partenaires locaux Le Comptoir des Délices et les chocolats De Neuville pour participer au financement du spectacle de Noël
- 170** **POCHETTES CADEAUX DISTRIBUÉES AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE**
Dans l'attente du spectacle de Noël qui a dû être reporté compte tenu de la fermeture de la salle des fêtes
- + DE 25** **IDÉES**
Générées par nos membres actifs pour continuer à s'adapter à la situation présente
3 d'entre elles sont en cours d'investigation pour mise en place ! À suivre sur 2021...

SUIVEZ LES ACTUS DE L'APE !
Blog : <https://apebonrepos.wordpress.com/>
Facebook : <https://www.facebook.com/ape.bonrepos/>
Pour recevoir nos infos : apebonrepos@outlook.fr

BONREPOS AU JARDIN

Un climat encore capricieux mais un air rempli de gazouillis, un plus de lumière et de couleurs, des bourgeons qui gonflent de jour en jour... il n'y a pas à dire le printemps est là, c'est la bonne saison pour le jardinier qui prépare ses graines, ses plants et ses outils !!

Beaucoup de travaux l'attendent :

- planter arbustes et arbrisseaux frileux
- des tailles à terminer
- prévoir le décor des massifs d'été avec semis et plantations d'annuelles, de vivaces et de bulbes d'été
- recycler les premières tontes
- préparer des purins
- lancer les semis des légumes d'été au chaud
- préparer le potager aux plantations et semis d'été, les pommes de terre ayant envie de germer
- semer des prairies fleuries pour attirer les insectes pollinisateurs

Une recette d'époque : les fèves à la carbonara

- Ingrédients (pour 4 personnes) :
- 450 g de fèves fraîches épluchées
 - 150 g de dés de poitrine fumée
 - 1 cuillère d'huile d'olive
 - 2 Carrés Frais
 - 1/2 verre de vin blanc
 - 1 jaune d'œuf
 - 1 branche de thym frais
 - sel et poivre

Préparation de la recette:

- Plonger les fèves surgelées ou fraîches dans une casserole d'eau bouillante salée.
 - Quand l'eau revient à ébullition, compter 1 min puis égoutter les fèves et les plonger dans un bain d'eau glacée.
 - Faire revenir les lardons dans l'huile. Quand ils sont blonds, ajouter les fèves et le thym et laisser cuire 5 min.
 - Ajouter les Carrés Frais et le vin blanc, puis laisser cuire à nouveau 5 min en remuant pour faire une sauce onctueuse.
 - Ajouter le jaune d'œuf hors du feu puis bien mélanger.
- Servir aussitôt.

L'association Bonrepos au Jardin rentre dans les détails mois par mois afin de vous aider à finaliser tous ces travaux, en ce moment par messages informatiques !



INFOS UTILES

LE MOT DE L'OPPOSITION

Par un arrêté préfectoral du 15-déc-20, en reconnaissance de ses 19 années vouées à la commune de Bonrepos, le préfet Étienne Guyot a nommé Daniel Gasc maire honoraire.

Alors que nous l'en félicitons, il nous a confié que nonobstant sa démission du conseil municipal, il n'avait pas fait table rase de 2 décennies de dévouement au service de notre collectivité, et qu'il continuait de veiller à notre bien-être.

Et de rebondir sur la stupéfaction avec laquelle il a découvert le coût estimatif de la réfection de la salle polyvalente, projet qu'il avait initié, mais avec raison gardée : le budget déjà jugé conséquent d'1 million d'€ il y a un an, se chiffre désormais à quasiment, voire plus de 3 millions d'€ HT ! Soit 5 années de budget municipal de fonctionnement sous son égide.

Soyons sérieux ! Nous invitons la majorité municipale à réviser sa position. Car dès lors qu'elle persisterait, même en tenant compte des aides financières attendues, ce dossier génèrera un gouffre budgétaire préjudiciable.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Ce n'est pas en reconnaissance des 19 années «dédiées» à la commune mais à sa demande que M. Gasc a été nommé maire honoraire par M. le Préfet.

A la lecture ci-contre, M. Gasc semble donc avoir démissionné pour mieux veiller au bien-être des administrés. Logique implacable... et suscitant probablement une déception pour les Reposiens ayant voté pour sa liste.

M. Chébelin s'inquiète de la capacité de compréhension des élus de l'opposition concernant les chiffres annoncés lors du CM du 21 janvier dernier et retranscrit par écrit : 2,4 millions d'€ HT et non 3 millions d'€ HT.

Nous remercions M. Gasc pour sa sollicitude mais sommes d'abord concentrés à remédier à ses erreurs de gestion budgétaire :

- Absence de récupération de TVA,
- Absence de rachat de prêt (économie potentielle ~100 000€),
- Absence de procédure de recouvrement pour loyers impayés (~20 000€)
- Absence de facturation de prestations au Muretain (~5000€ pour 2019).

La nouvelle municipalité, forte de pallier la crise sanitaire, se voit contrainte de remanier les erreurs grossières d'économie budgétaire de l'ancien Maire.

Horaires Mairie

Lundi et mercredi : 9h 12h et 14h 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h
Tél. 05 61 91 72 00. En cas d'urgence uniquement (accident, incendie, climatique...), le numéro d'astreinte de la mairie est le 06 31 97 33 75

CCAS

Un numéro accessible 24h/24h, vous permet de contacter, en toute confidentialité, un membre du CCAS qui sera à l'écoute de vos difficultés
Tél. 06 08 15 85 19

Horaires marché de plein vent

Tous les vendredi à partir de 15h30 sous les platanes sur la place buissonnière

Naissances

Jules Solal COUZINIER, né le 19 janvier 2021
Madison PIOT, née le 18 janvier 2021

Décès

Moïse IZARD, le 3 décembre 2020
Carole RASPAUD le 21 décembre 2020
Jocelyne ROUZES, le 16 janvier 2021
Marie-Christine PIRON, le 31 janvier 2021
Françoise IZARD, le 9 février 2021

Directeur de la publication : Thierry Chébelin
Responsable de la rédaction : Marion Sauvestre
Maquette : Virginie Sadrin (administrée)
Ont participé à la réalisation de ce bulletin : l'équipe de la communication
Impression : BCR Gimont 500 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

